

# LIVRET DES ÉTUDES

# PREMIÈRE ANNÉE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE



La galerie de Cornelis van der Geest - Willem van Haecht, 1628

2016-2017

#### Année universitaire 2016-2017

UFR des Sciences Humaines Université Grenoble Alpes http://sh.univ-grenoble-alpes.fr/ Vous êtes inscrit(e) en première année de licence d'histoire de l'art et archéologie, à **l'UFR des Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes

L'UFR des Sciences Humaines regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments de l'ARSH (Arts et Sciences Humaines) : ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de ce qu'il faut savoir quand on commence des études supérieures.

## Gardez-le précieusement!

# TABLE DES MATIÈRES

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR SCIENCES HUMAINES	_ 2
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	3
BIENVENUE À L'ARSH EN HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE	_ 4
ORGANISATION DE LA LICENCE	_ 4
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	_ 5
PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE PARCOURS HISTOIRE	_ 7
Descriptif des enseignements histoire de l'art et archéologie parcours histoire _	_ 8
1 <sup>er</sup> semestre	_ 8 11
PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE DE L'ART PARCOURS LETTRES	14
RÈGLEMENT DES ÉTUDES HISTOIRE DE L'ART	15
TABLEAUX MCC	24

#### VOS PREMIERS JOURS À L'UFR SCIENCES HUMAINES

#### Toutes les informations complémentaires à votre bonne intégration vous seront données :

- A l'accueil de l'ARSH 1 par Mme Coraline MORA.
- Auprès des étudiants du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches: inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- Sur le site de l'UFR : http://sh.univ-grenoble-alpes.fr/

#### Vous devrez rapidement vous inscrire:

Les étudiants doivent <u>s'inscrire</u> aux UE (Unité d'enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux options (options internes, ETC et sport) uniquement <u>sur Internet</u>, avant le début de chaque semestre. Pour le premier semestre, ouverture du serveur du **8 au 14 septembre 2016.** 

Après saisie informatique des choix d'options, <u>une fiche pédagogique</u> vous sera distribuée lors du premier CM (Cours Magistral). Elle sera à remplir par l'étudiant (**photo obligatoire**) et à rendre ABSOLUMENT à votre gestionnaire de scolarité, Dominique NUCCIO, bureau A2 face à l'accueil de l'ARSH, pour vérification et validation **AVANT LE 15 OCTOBRE 2016.** 

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

**INFORMATION IMPORTANTE LANGUES:** dans le but de compléter la formation et se donner les meilleures chances de poursuite d'études et d'entrée dans le monde professionnel, nous recommandons à tous les étudiants de suivre une deuxième langue vivante pendant tout leur cursus.

Le niveau B2 en langue vivante est requis pour nombre de cursus après la licence, qu'il s'agisse de suivre une formation recherche ou professionnalisante, destinée notamment aux métiers de l'enseignement. Il est aussi souvent exigé pour postuler à des séjours universitaires à l'étranger. Afin d'atteindre le niveau B2, les étudiants sont invités à choisir une langue vivante et garder la même jusqu'à la fin de leur cursus.

#### NOMS DES DIRECTEURS ET PERSONNES A CONNAITRE EN L1:

- M. Philippe SALTEL, directeur de l'UFR.
- M. Stéphane GAL, directeur adjoint de l'UFR.
- M. Luc RENAUT, directeur du département d'histoire de l'art et archéologie
- M. Pierre MARTIN, responsable de la licence d'histoire de l'art et archéologie
- Mme Agnès SOUCHON, responsable du Centre de ressources
- Mme Dominique NUCCIO, secrétaire pédagogique L1 histoire de l'art et archéologie

#### **RÉUSSIR SA PREMIÈRE ANNEE**

L'équipe enseignante vous apporte connaissances scientifiques et méthodologiques, informations et conseils, mais c'est vous qui, par votre investissement et votre travail personnel, tirerez parti de votre formation.

L'université offre une grande liberté de travail, c'est une chance, utilisez-la de manière utile et positive !

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

#### Année universitaire 2016 / 2017

1er semestre 2016/2017

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1\*):

#### Du lundi 5 au vendredi 9 septembre 2016

\*La présence des étudiants de L1 (nouveaux entrants) est obligatoire à ce cycle dont le programme marque le début de certains enseignements (Ex : méthodologie)

1e semestre 2016/ 2017

**DÉBUT DES COURS :** Lundi 12 septembre 2016 au matin

FIN DES COURS: Samedi 17 décembre 2016 à 12h

**EXAMENS:** Du lundi 2 janvier 2017 au vendredi 13 janvier 2017

2<sup>e</sup> semestre 2016 / 2017

**DÉBUT DES COURS :** Lundi 16 janvier 2017 au matin

FIN DES COURS: Vendredi 28 avril 2017

**EXAMENS:** Du mardi 9 mai 2017 au vendredi 26 mai 2017

2<sup>e</sup> session du 1<sup>e</sup> et du 2<sup>e</sup> semestre à partir du lundi 12 juin 2017

#### **JOURS FERIES**

Mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016 (Toussaint); Vendredi 11 novembre 2016 (Armistice); Lundi 17 avril 2017 (Pâques); Lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 (Fête du travail); Lundi 8 mai 2017 (Victoire 1945); Jeudi 25 Mai 2017 (Ascension); Lundi 5 juin 2017 (Pentecôte).

#### **INTERRUPTIONS PEDAGOGIQUES**

**TOUSSAINT**: Du mercredi 26 octobre 2016 au soir au jeudi 3 novembre 2016 au matin.

NOËL: Du samedi 17 décembre 2016 à midi au lundi 2 janvier 2017 au matin. HIVER: Du samedi 18 février 2017 à midi au lundi 27 février 2017 au matin. PRINTEMPS: Du samedi 15 avril 2017 au matin au lundi 24 avril 2017 au matin.

#### BIENVENUE À L'ARSH EN HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Peinture, sculpture, architecture, mais aussi mobilier, vêtement : aucune société ne laisse son environnement sensoriel en friche. Au-delà de la satisfaction de leurs besoins physiologiques, les hommes engagent des dépenses importantes (en temps de travail, en matériaux, en contenus symboliques) pour aménager, esthétiser et donner du sens à leur cadre de vie, pour s'affirmer individuellement ou collectivement, pour impressionner, séduire, fasciner ou échanger avec d'autres, hommes ou dieux.

La première année de licence d'Histoire de l'art et archéologie se veut une année d'initiation à l'étude des productions artistiques et des vestiges archéologiques, de l'Antiquité à nos jours. Des spécialistes de chaque période vous guident dans l'acquisition des connaissances et des méthodes d'analyse. L'approche est élargie aux aspects techniques et économiques, aux contextes sociaux, politiques et religieux.

J'espère que cette première année vous passionnera et qu'elle vous ouvrira de nouveaux horizons culturels et professionnels.

Luc RENAUT

Directeur du département d'Histoire de l'art et archéologie

#### ORGANISATION DE LA LICENCE

Vous êtes inscrit(e) en première année d'Histoire de l'art et archéologie, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de <u>licence mention Histoire de l'art et archéologie</u>, domaine « Sciences Humaines et Sociales ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

Le département d'Histoire de l'art et archéologie de l'université Grenoble Alpes propose plusieurs parcours et orientations tout au long des 3 années de licence :

- En première année (L1) : parcours bi-disciplinaire de découverte en L1 : Histoire de l'art et archéologie / Histoire avec des enseignements centrés principalement sur l'histoire de l'art et des enseignements dispensés dans la discipline complémentaire, l'histoire.

Ce parcours permet à ceux qui hésitent entre l'histoire de l'art et l'histoire, de les "tester" pendant un semestre ou un an. Il donne la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter, au second semestre de la première année OU en deuxième année vers une licence d'histoire.

- En première année également (L1): possibilité de faire une double licence « Histoire de l'art et archéologie / Lettres », en collaboration avec l'UFR LLASIC. Elle se poursuit en deuxième et troisième année. L'étudiant ayant suivi et validé les trois années de ce parcours obtient une double licence : en histoire de l'art et archéologie et en Lettres.

La deuxième année propose un parcours classique ouvert à l'étudiant, qui poursuit son parcours en complétant le socle commun par des enseignements complémentaires ou optionnels (renforcement dans l'une des quatre périodes, archéologie, patrimoine, etc.).

#### **PERMANENCE DES ENSEIGNANTS**

Vous pouvez rencontrer vos enseignants en dehors des heures de cours : chaque enseignant tient une permanence dont les horaires se trouvent à l'accueil de l'ARSH. Venez nous voir!

#### **CONTROLE DES CONNAISSANCES**

#### **CONTROLE CONTINU (CC):**

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

**Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire.** En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez le valider.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant se voit attribuer la note 0.

L'absence doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, le directeur de département peut vous accorder une dispense d'assiduité. En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu. Les étudiants boursiers ne peuvent en aucune manière être dispensés. Il n'est pas possible de changer de régime en cours de semestre, sauf cas exceptionnel dûment certifié et agréé par la directrice de département.

ATTENTION: Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2016** au service de scolarité du département pour le premier semestre et avant le **15 février 2017** pour le second.

#### **EXAMENS:**

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session principale en fin de chaque semestre et une session de rattrapage (2<sup>e</sup> session) au mois de juin pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> semestre. Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR SH.

#### **IMPORTANT**

**Vous ne recevrez pas de convocation aux examens :** les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez également sur votre adresse mail UGA.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque UE, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième session d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant.** 

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde session!

#### LA SECONDE SESSION VOUS OFFRE UNE NOUVELLE CHANCE.

La seconde session offre une deuxième chance aux étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à l'année. Autrefois appelée « session de rattrapage » elle aura lieu cette année à partir du 12 juin 2017 pour le premier ET pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

- 10/20 à l'année = année validée = pas de seconde session d'examens
- Il y a compensation entre le semestre 1 et le semestre 2;
- Il y a compensation entre les UE d'un même semestre ; (moyenne des notes affectées de leur coefficient)
- Exemple n° 1 : UE1=12\*3- UE2=8\*3 = 10 TOTAL= 10/20 = semestre validé
- Exemple n° 2 : Semestre 1 = 8 (ajourné) et Semestre 2 = 12 (admis) TOTAL = 10/20 = année validée
- 10/20 à un semestre = semestre validé = pas de seconde session d'examens

Si le résultat de l'année est inférieur à 10, l'étudiant **DOIT REPASSER** à la seconde session **toutes les UE** inférieures à 10 dans le (s) semestre (s) non validé (s)

La note de la seconde session remplacera la note de la première session (même si elle est inférieure à celle de la session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, il ne repasse que la matière à laquelle il n'a pas obtenu la moyenne à la première session.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde session. Seul compte l'examen final de la seconde session.

Les résultats sont uniquement consultables via l'intranet de l'UGA (résultats aux examens) dès que possible après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le ! Aucune réclamation n'est acceptée au-delà d'un délai de 10 jours après publication des résultats.

# PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

SEMESTRE 1									
UE 1 coef. 3	HISTOIRE DE L'ART CM	Histoire de l'art antique CM Histoire de l'art médiéval CM	48h CM (2*24h)		6 crédits				
<b>UE 2</b> <i>coef. 3</i>	HISTOIRE DE L'ART TD	Histoire de l'art antique TD Histoire de l'art médiéval TD		48h TD (2*24h)	6 crédits				
<b>UE 3</b> <i>Coef. 3</i>	HISTOIRE	Histoire moderne Histoire contemporaine	48h CM (2*24h)		6 crédits				
UE 4 coef. 2	METHODOLOGIE		24h TD	4 crédits					
UE 5 coef. 1	<b>OPTION INTERNE</b> guide des options	- CULTURE GENERALE (voir internes)		24h TD	3 crédits				
UE 6 coef. 2	option d'ouver proposées par l'U		48h TD (2 *24h)	5 crédits					
UE 7 coef. 3	HISTOIRE DE L'ART CM	Histoire de l'art moderne CM Histoire de l'art contemporain CM	48h CM (2*24h)		6 crédits				
UE 8 coef. 3	HISTOIRE DE L'ART TD	Histoire de l'art moderne TD Histoire de l'art contemporain TD		48h TD (2*24h)	6 crédits				
UE 9 coef. 3	HISTOIRE	Histoire ancienne Histoire médiévale	48h CM (2*24h)		6 crédits				
UE 10  coef. 2	LANGUE		24h TD	4 crédits					
UE 11 coef. 1	<b>OPTION INTERNE</b> guide des options	- CULTURE GENERALE (voir internes)		24h TD	3 crédits				
UE 12 coef.2	<b>OPTION D'OUVER</b> proposées par l'UC	` '		48h TD (2 *24h)	5 crédits				

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

### DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

1<sup>ER</sup> SEMESTRE

#### **UE1 HISTOIRE DE L'ART CM – 6 ECTS**

#### ❖ HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE (24H CM)

MICHEL TARPIN
DJAMILA FELLAGUE

Le cours est une introduction à l'art antique. Il couvre environ 800 ans de production artistique dans le bassin méditerranéen (mondes grec et romain seulement). Le cours vise à l'acquisition des éléments fondamentaux de description et d'analyse des formes, ainsi qu'à la constitution d'une culture de base de la période.

**Évaluation**: examen terminal

#### **Bibliographie indicative**

Livres qui peuvent être acquis par les étudiants (les ouvrages à consulter en bibliothèques seront indiqués en début de cours)

- F. BARATTE, Manuels de l'Ecole du Louvre. Histoire de l'art antique : l'Art romain, Paris, Réunion des musées nationaux, 1996.
- J. BOARDMAN, La sculpture grecque du second classicisme, Paris, Thames & Hudson", 1998.
- J. BOARDMAN, La sculpture grecque classique, Paris, Thames & Hudson, 1994.
- B. HOLTZMANN, *La sculpture grecque*, Paris, Livre de poche, 2010.
- N. SPIVEY, L'Art grec, Paris, Phaidon Press, 2001.
- R. TURCAN, L'art romain, Paris, Flammarion, 2002.

#### HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL (24H CM)

LUC RENAUT
PIERRE MARTIN
LAURENCE RIVIERE

Ce cours, assuré par trois enseignants, chacun spécialiste de l'une des périodes traitées, offre un large panorama de la création artistique médiévale, depuis l'époque paléochrétienne jusqu'à la fin du Moyen Âge (III<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), en centrant le propos sur les édifices de culte chrétiens. Le cours est structuré autour d'une vingtaine de monuments-repères, étudiés sous différents aspects (plan, élévation, chantier, techniques de construction, fonction, décor, commanditaires, etc) et replacés dans leur contexte artistique et historique. L'étudiant devra acquérir une connaissance approfondie de chacun de ces monuments exemplaires pour lui permettre de maîtriser les fondements chronologiques et artistiques essentiels de la période.

Évaluation : examen écrit terminal (commentaire d'œuvre, questions de cours)

#### **Bibliographie indicative**

CAILLET Jean-Pierre, L'Art des temps paléochrétiens, Paris, Archétype 82, 2008.

GRABAR André, L'Âge d'or de Justinien. De la mort de Théodose à l'Islam, Paris, Gallimard, 1966.

CAILLET Jean-Pierre, L'Art carolingien, Pars, Flammarion, 2005.

VERGNOLLE Éliane, *L'Art roman en France : architecture, sculpture, peinture*, Paris, Flammarion, 1994. CAILLET Jean-Pierre, *Approche de l'art roman*, Paris, Archétype 82, 2008.

JOUBERT Fabienne et CAILLET Jean-Pierre, Approche de l'art gothique (milieu du XIIe s. - début du XVIe s.), Paris, Archétype 82, 2009.

#### **UE2 HISTOIRE DE L'ART TD – 6 ECTS**

#### ❖ HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE TD (24H TD)

MICHEL TARPIN YANN BONFAND

Le cours sera consacré à des travaux pratiques, individuels et en groupes, visant à approfondir les connaissances et les notions étudiées en cours magistral, à maîtriser le vocabulaire technique, à s'entraîner au commentaire d'œuvre (oral et écrit) et à la dissertation

Évaluation : contrôle continu

#### HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL TD (24H TD)

MARIA LESIMPLE AUTRE ENSEIGNANT

Le cours sera consacré à des travaux pratiques, individuels et en groupes, visant à approfondir les connaissances et les notions étudiées en cours magistral, à maîtriser le vocabulaire technique, à s'entraîner au commentaire d'œuvre (oral et écrit) et à la dissertation

**Évaluation**: contrôle continu

#### **UE3 HISTOIRE CM – 6 ECTS**

#### ❖ HISTOIRE MODERNE (24H CM)

L'EUROPE ET LE MONDE (FIN XVE – FIN XVIIIE SIECLE)

Anne Beroujon
Gilles Montegre

Ce cours vise à comprendre comment les Européens ont découvert le monde, depuis les premières grandes explorations jusqu'à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, et à analyser l'impact qu'a représenté pour eux et pour les autres une telle découverte. Les progressions et les conquêtes faites par les Portugais et les Espagnols, puis par les Anglais, les Hollandais et les Français, ont revêtu des enjeux majeurs, engendrant une première « mondialisation » qu'il s'agira d'étudier tant sur le plan économique que sur le plan géopolitique, social et culturel, en prenant en considération les diverses formes de la rencontre et de la confrontation avec l'Autre.

**Évaluation**: examen terminal

#### **Bibliographie indicative**

Dossier « Les Grandes Découvertes », numéro spécial de la revue *L'Histoire*, n° 355, juillet-août 2010. Pierre CHAUNU, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, PUF, 2010 [1969].

Christian GRATALOUP, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 2007.

Serge GRUZINSKI, L'Aigle et le Dragon. Démesure européenne et mondialisation au XVIe siècle, Paris, Fayard, 2012.

François LEBRUN, L'Europe et le monde, XVIe-XVIIIe siècle, Paris, Armand Colin, 2006 [1987].

#### **❖ HISTOIRE CONTEMPORAINE (24H CM)**

#### HISTOIRE DE L'EUROPE AU XIXE SIECLE (1814-1914): FONDEMENTS ET MUTATIONS

OLIVIER FORLIN

PIERRE JUDET

Le XIX<sup>e</sup> siècle est un moment décisif dans le passage de l'Ancien Régime à l'Epoque contemporaine, celle de l'industrie, des villes, des masses, de la libéralisation politique et des nations. C'est en Occident, et notamment en Europe, que les transformations sont les plus importantes. Ce cours étudiera donc ces mutations en détaillant leurs aspects économiques, sociaux, politiques et culturels.

Six États européens sont au programme : Royaume-Uni, France, États allemands/Allemagne, États italiens/ Italie, Autriche/Autriche-Hongrie, Russie.

**Évaluation**: examen terminal

#### **Bibliographie indicative**

AMBRIERE Madeleine (dir.), Dictionnaire du XIXe siècle européen [1997], Paris, PUF, 2007.

ANCEAU Éric, Introduction au XIXe siècle, 2 vol., Paris, Belin, 2003-2005.

CARON Jean-Claude et VERNUS Michel, *L'Europe au 19<sup>e</sup> siècle. Des nations au nationalisme (1815-1914)* [1996], Paris, Armand Colin, 2012.

DEMIER Francis, La France du XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914, Paris, Le Seuil (Points Histoire), 2000.

REMOND René, Introduction à l'histoire de notre temps ; t. 2 : Le XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Le Seuil, 1994.

#### UE 4 METHODOLOGIE (24H TD / 4 ECTS)

#### **ÉTUDES DE TEXTES D'HISTOIRE DE L'ART**

GUILLAUME CASSEGRAIN LUC RENAUT MICHEL TARPIN

Le cours consistera à faire travailler l'étudiant(e) sur des textes canoniques de l'histoire de l'art afin qu'il acquiert une bonne connaissance de la tradition critique de la discipline et qu'il se familiarise avec les grandes traditions d'interprétations (formalisme, iconographie...). Une série d'articles ou de passages de livres, traitant d'une œuvre d'art spécifique ou d'un point de méthode particulier, sera proposée à l'étudiant qui devra en faire une lecture critique lui permettant de comprendre les étapes de la démonstration et les points d'argumentations essentiels.

Évaluation : exposés et commentaire de texte

#### **Bibliographie indicative**

La bibliographie vous sera remise en cours lors de la première séance.

#### **UE5 UE OPTIONNELLE INTERNE – CULTURE GENERALE – 3 ECTS**

1 option interne à choisir (24h TD)

Voir guide des options internes (en ligne)

#### UE6 OPTION D'OUVERTURE (48H TD / 5 ECTS)

2 options à choisir (voir site de l'UGA)

Possibilité de prendre une option proposée par l'UFR SH OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) ou un sport

#### **2<sup>E</sup> SEMESTRE**

#### **UE7 HISTOIRE DE L'ART CM – 6 ECTS**

#### HISTOIRE DE L'ART MODERNE (24H CM)

ART DE LA RENAISSANCE ITALIENNE : MEMOIRE ET HISTOIRE

GUILLAUME CASSEGRAIN

CYRIL GERBRON

Cours d'initiation à l'art de la Renaissance italienne. En s'attardant sur certains cas révélateurs d'artistes (Fra Angelico, Piero della Francesca, Mantegna, Ghirlandaio, Lippi, Léonard de Vinci) et sur des centres artistiques importants (Florence, Rome, Mantoue, Urbino), le cours cherchera à cerner les principales transformations du langage figuratif de la Renaissance (perspective, art de l'histoire (storia)) afin de donner les bases de l'art classique européen aux étudiants de première année. Seront également abordés le genre du portrait dans son rapport à la mort et à la mémoire, la question des rapports entre l'individu et Dieu et celle des fonctions dévotionnelles et liturgiques des images.

Évaluation: examen terminal: dissertation ou commentaire d'œuvre.

#### **Bibliographie indicative**

Les Temps modernes, XVe – XVIIIe siècles, éd. C. Mignot et D. Rabreau, Paris, Flammarion, 1996.

- D. ARASSE, L'Homme en perspective. Les primitifs d'Italie, Paris, Hazan, 2008.
- D. ARASSE, L'Annonciation italienne. Une histoire de perspective, Paris, Hazan, 2010.
- D. ARASSE, Léonard de Vinci, Paris, Hazan, 1997.
- M. BAXANDALL, L'œil du Quattrocento. L'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance, Paris, Gallimard, 1985.
- S. CAMPBELL, M. COLE, A new history of Italian Renaissance art, Londres, Thames & Hudson, 2012.
- A. COLE, La Renaissance dans les cours italiennes, Paris, Flammarion, 1995.
- P. FRANCASTEL, La Figure et le lieu. L'ordre visuel du Quattrocento, Paris, Denoël-Gonthier, 1980.
- E. PANOFSKY, Essais d'iconologie. Les thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance (1939), Paris, Gallimard, 1967.

#### ❖ HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN (24H CM)

(2 PARTIES POUR LA MEME PERIODE, TOUTES DEUX OBLIGATOIRES)

#### PARTIE 1: LA PEINTURE EN EUROPE (1800-1860)

**ALAIN BONNET** 

Cours d'initiation aux principaux courants stylistiques, aux principaux artistes et aux œuvres les plus célèbres de la peinture entre 1800 et 1850. Le cours abordera également la question de l'organisation professionnelle des métiers artistiques et du statut social des artistes à cette période.

**Évaluation**: pour le CM: examen écrit de 2 h, sur table, en fin de semestre.

#### **Bibliographie indicative**

HONOUR Hugh, Le Neo-Classicisme, Le Livre de poche, 1998.

HONOUR Hugh, Romanticism, Penguin Books, 1976.

DENIS Ariel, L'Art romantique, Somogy, Paris, 2006.

C. ROSEN & H. ZERNER, Romantisme et réalisme, Albin Michel, Paris, 1986.

NOCHLIN Linda, Realism, Penguin Books, 1971.

LE BRIS Michel, Journal du Romantisme, Genève, Skira, 1981.

VAUGHAN William, L'art du XIXème siècle (1780-1850), Paris, Citadelles, 1989.

Catalogue d'exposition : Les années romantiques : la peinture française de 1815 à 1850, RMN, 1996.

#### PARTIE 2: DU NEO-IMPRESSIONNISME AUX NOUVEAUX REALISMES

**LUCIE GOUJARD** 

Fort d'une très grande distance prise vis-à-vis de la tradition académique, l'art contemporain se forge ensuite par innovations, révolutions, transformations des œuvres et de leurs circuits, au sein de différents mouvements (néo-impressionnisme, symbolisme, fauvisme...). Ce sont ces grands bouleversements qui seront abordés, des avant-gardes jusqu'à l'aube de la Seconde Guerre Mondiale plus particulièrement (1905-1939).

**Évaluation**: pour le CM: examen écrit de 2 h, sur table, en fin de semestre.

#### **Bibliographie indicative**

DAGEN Philippe, HAMON Françoise, MINNAERT Jean-Baptiste (dir.), *Histoire de l'art [4]. Époque contemporaine XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion, 1995, nouv. éd., 2011.

LEMOINE Serge (dir.), L'art moderne et contemporain : peinture, sculpture, photographie, graphisme, nouveaux medias, Paris, Larousse, 2010.

POLETTI Federico, L'art au XX<sup>e</sup> siècle I, Les avant-gardes, Paris, Hazan, 2006.

MENEGUZZO Marco, L'art au XX<sup>e</sup> siècle II, Paris, Hazan, 2007.

#### **UE8 HISTOIRE DE L'ART TD - 6 ECTS**

#### HISTOIRE DE L'ART MODERNE TD (24H TD)

CYRIL GERBRON

TD: exposés, commentaires d'œuvres en groupe, points sur des notions clés en rapport avec le cours

**Évaluation** : contrôle continu

#### ❖ HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN TD (24H TD)

**ALICE ENSABELLA** 

**Évaluation**: contrôle continu

#### **UE9 HISTOIRE CM – 6 ECTS**

#### HISTOIRE ANCIENNE (24H CM)

**GOUVERNER, SE GOUVERNER DANS LE MONDE GRECO-ROMAIN** 

Maria-Paola Castiglioni

Marie-Claire Ferries

Ce cours porte sur les formes d'exercice du pouvoir par les citoyens dans le cadre des communautés politiques, de l'époque archaïque au début de l'Empire romain. Il s'intéressera aux institutions, aux pratiques et à la pensée philosophique sur la forme de gouvernement idéal. Une attention particulière sera portée à l'étude des cas suivants : le passage de la tyrannie à la démocratie à Athènes avec les tentations oligarchiques (VI<sup>e</sup> - début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.); la transition entre tyrannie et République à Rome (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), puis l'instauration du Principat (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

**Évaluation**: examen terminal

#### **Bibliographie indicative**

- P. BRULÉ, La cité grecque à l'époque classique, Coll. Didact Histoire, PUR, 1994.
- P. BRUN, Le monde grec à l'époque classique 500-323 av. J.-C., Coll. U, Colin, 2003.
- Cl. BRIAND-PONSART, Fr. HURLET, *L'empire romain d'Auguste à Dioclétien*, Paris, Armand Colin, collection Campus, 2001.

- M. CHRISTOL, D. NONY, *Rome et son Empire: des origines aux invasions barbares,* Paris, nombreuses rééd. préférer celle de 1997.
- E. DENIAUX, Rome de la Cité-État à l'Empire, Institutions et vie politique, Paris, Hachette supérieur, collection Carré histoire, 2001.
- Cl. MOSSÉ, Les institutions grecques à l'époque classique, Coll. Cursus, Colin, 1999.

#### ❖ HISTOIRE MEDIEVALE (24H CM)

#### L'EUROPE OCCIDENTALE AU MOYEN-AGE

ANNE LEMONDE

Ce cours se veut une introduction à l'histoire du Moyen Age par une étude globale de l'Occident de la fin du Ve à la fin du XIIIe siècle. Tous les aspects seront abordés (politique, religieux, économique et social) et s'organiseront autour du fil directeur de la genèse d'une civilisation bien distincte des deux autres mondes qui lui font face, le monde byzantin et le monde musulman.

**Évaluation**: examen terminal

#### **Bibliographie indicative**

M. BALLARD, J.-Ph GENET, M. ROUCHE, *Des Barbares à la Renaissance*, Paris, Hachette-Université, 1991. R. FOSSIER, *L'Occident médiéval. Ve-XIIIe siècles*, Paris, Hachette-Fondamentaux, 1995.

C. VINCENT, Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval, Paris, Livre de Poche, 1995.

#### UE 10 LANGUE (24H TD / 4 ECTS)

#### **UE11 UE OPTIONNELLE INTERNE – CULTURE GENERALE – 3 ECTS**

1 option interne à choisir (24h TD)

Voir guide des options internes (en ligne)

#### UE12 OPTION D'OUVERTURE (48H TD / 5 ECTS)

2 options à choisir (voir site de l'UGA)

Possibilité de prendre une option proposée par l'UFR SH OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) ou un sport

#### PREMIERE ANNEE D'HISTOIRE DE L'ART PARCOURS LETTRES

SEMESTRE 1									
UE 1 coef. 3	HISTOIRE DE L'ART CM	I CM I 48h CM							
<b>UE 2</b> coef. 3	HISTOIRE DE L'ART TD	Histoire de l'art antique TD Histoire de l'art médiéval TD		48h TD (2*24h)	6 crédits				
UE 3 coef. 3	LETTRES: CULTURES LITTERAIRES ET HUMANITES	Les genres littéraires Langue et/ou culture antique		48h TD	6 crédits				
UE 4 coef. 3	LETTRES: TEXTE ET LANGUE	Lecture littéraire Panorama de la langue française		48h TD	6 crédits				
UE 5 coef. 2	OPTION D'OUVER	TURE (AU CHOIX)	24h CM/TD		3 crédits				
UE 6 coef. 2	LANGUE			24h TD	3 crédits				
		SEMESTRE 2							
UE 7 coef. 3	HISTOIRE DE L'ART CM	Histoire de l'art moderne CM Histoire de l'art contemporain CM	48h CM (2*24h)		6 crédits				
UE 8 coef. 3	HISTOIRE DE L'ART TD	Histoire de l'art moderne TD Histoire de l'art contemporain TD		48h TD (2*24h)	6 crédits				
UE 9 coef. 3	LETTRES: CULTURES LITTERAIRES ET HUMANITES	Les genres littéraires Langue et/ou culture antique		48h TD	6 crédits				
<b>UE 10</b> coef. 3	LETTRES: TEXTE ET LANGUE	Lecture littéraire Approche linguistique des textes		48h TD	6 crédits				
<b>UE 11</b> coef. 2	CULTURE GENERALE	Option PROFOR	48h CM/TD		3 crédits				
UE 12  coef.2	LANGUE			24h TD	3 crédits				

Merci de vous reporter plus haut pour les descriptifs d'histoire de l'art. Concernant les descriptifs des enseignements de lettres, voir avec l'UFR LLASIC

# RÈGLEMENT DES ETUDES HISTOIRE DE L'ART

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2016- 2017						
DOMAINE: SHS						
DIPLOME: LICENCE NIVEAU: L1, L2, L3						
Mention : Histoire de l'art et Archéologie						
Parcours-type :						
L1: Histoire,						
Lettres						
L2 : Histoire de l'art,						
Lettres						
L3 : Histoire de l'art,						
Lettres						
Régime/ Modalités : (cocher la ou les cases correspondantes)						
Régime : X formation initiale X formation continue						
Modalités : X présentiel ; enseignement à distance ;convention						
alternance :contrat de professionnalisation ouapprentissage						
DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE : xx / 2016						
RESPONSABLE DE LA MENTION : LUC RENAUT RESPONSABLE DE L'ANNEE : DJAMILLA FELLAGUE GESTIONNAIRE : ISABELLE DELHOTEL						

#### I - Dispositions générales

#### Article 1 : Objectifs et compétences acquises lors de la formation

L'objectif premier est l'acquisition d'une culture (en particulier visuelle) et de méthodes de travail, développée sur la base d'un esprit critique et d'une capacité d'analyse autonome du fait artistique (et littéraire dans le cas du double diplôme), dans une approche systématiquement diachronique.

Les trois années de licence d'histoire de l'art permettent d'acquérir une très solide culture générale de l'art occidental et des compétences techniques dans l'optique des métiers de la culture et de la médiation culturelle.

#### Article 2 : Conditions d'accès

- Accès en L1, de plein droit pour les étudiants titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires
- Accès en L2 ou L3, de plein droit pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans cette formation dans une autre université dès lors que la structure des ECTS est compatible.
- Sur avis pédagogique du responsable de la formation d'accueil pour les étudiants ayant entamé une licence dans un autre domaine et/ou une autre mention de formation
- Par validation des études ou des acquis personnels ou professionnels : sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission pédagogique de validation

#### II - Organisation des enseignements

#### Article 3 : Organisation générale des enseignements

La formation est organisée en : 6 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre)

- divisés en 6 unités d'enseignements par semestre (U.E.) obligatoires ou à choix (obligatoires ou facultatifs)

#### Volume horaire de la formation par année :

Parcours Histoire de l'art : **L1** : **480 L2** : **480 L3** : **456** Parcours Lettres : **L1** : **504 L2** : **552 L3** : **528** 

#### **Article 4 : Composition des enseignements**

Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements** de la formation (Tab. MCC)

#### Commentaires sur certains éléments du Tableau MCC:

#### Langues vivantes étrangères :

Langue enseignée : anglais :

#### Parcours Histoire de l'art :

Volume horaire: **L1**: TD: 24h **L2**: TD: 24h + 24h d'une autre langue (à choix) **L3**: TD: 24h + 24h

d'une autre langue à choix

X□ obligatoire : S2 X S3 X S4 X à choix S5 X S6 X à choix

#### **Parcours Lettres:**

Volume horaire : L1 : TD : 48h (langue à choix) L2 : TD : 48h (langue à choix) L3 : TD : 48h (langue à

choix)

X□ obligatoire: S1 X S2 X S3 X S4 X S5 X S6 X

□ facultative : S1\_\_ S2 \_\_ S3\_\_ S4\_\_ S5\_\_ S6\_\_

#### Stage:

X□ obligatoire (nécessaire à l'obtention du diplôme) : en L3 dans les deux parcours

□ optionnel (nécessaire à l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi)

X□ non crédité

Durée: 70h

Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.

Période : Pendant l'année universitaire de la L3 (stage filé ; en dehors des heures d'enseignement)

#### Modalité :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Des stages non crédités peuvent, sous condition, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils ne se déroulent pas pendant les heures d'enseignement et qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.

Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage via un contrat pédagogique : service civique et expérience professionnelle.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

#### Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés :

- Rapport de stage: A remettre 3 semaines avant la date du jury

- Projets tuteurés : Néant

#### III - Contrôle des aptitudes et des connaissances

#### Article 5 : Modes de contrôles

#### 5.1 - Les modalités de contrôle

Se reporter au Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements (Tab. MCC) joint.

#### 5.2 - Assiduité aux enseignements

Aux cours:

Obligatoire

Aux TD:

Toutes les absences devront être justifiées. Au-delà de 2 absences, la note de 0/20 sera attribuée.

Dispense d'assiduité :

Une demande de dispense d'assiduité aux cours peut être accordée par le directeur du département <u>aux étudiants salariés</u> (la demande d'assiduité est partielle et proportionnelle au contrat de travail et peut faire l'objet d'un contrat pédagogiques), inscrits à titre secondaire, hospitalisés ou subissant un traitement médical pour longue maladie, parents d'enfant(s) de moins de trois <u>ans ou cas de force majeure</u>. Les imprimés de dispense doivent être retirés au secrétariat du département et remis pour avis <u>avant le 15 octobre pour le 1<sup>er</sup> semestre et le 15 février pour le 2<sup>nd</sup> semestre.</u>

Article 6 : Validation, compensation et capitalisation								
6.1 – Règles gé	6.1 – Règles générales d'obtention des UE, semestre, année							
Moyenne des 2 semestres >= 10/20								
Année	<ul> <li>Une année peut être acquise : <ul> <li>soit par validation de chacun des semestres qui la composent (note ≥ 10/20),</li> <li>soit par compensation annuelle entre ces 2 semestres (moyenne générale à l'année ≥ 10/20) sans note éliminatoire.</li> </ul> </li> </ul>							
Semestre	<ul> <li>Moyenne pondérée des UE &gt;= 10/20</li> <li>Un semestre peut être acquis : <ul> <li>soit par validation de chacune des UE qui le composent (note ≥ 10/20),</li> <li>soit par compensation semestrielle entre ces UE (moyenne générale au semestre ≥ 10/20) sans note éliminatoire.</li> </ul> </li> </ul>							
	Il n'est pas possible de renoncer à la compensation semestrielle et annuelle. En cas de réussite par compensation, l'étudiant n'est pas autorisé à se représenter en session de rattrapage.							

UE	Moyenne pondérée des matières >= 10/20  Si une UE est composée de matières, elle peut être acquise :  - soit par validation de chacun des matières qui la composent (note ≥ 10/20),  - soit par compensation entre ces matières (moyenne générale à l'UE ≥ 10/20) sans note éliminatoire.
Matières	Moyenne pondérée des épreuves >= 10/20
Bonification	Néant
6.2 – Règle de pr	ogression
Principe	L'étudiant doit avoir acquis la L1 pour s'inscrire en L2 et les L1 et L2 pour s'inscrire en L3.
6.3- Capitalisatio	n des éléments :

Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée.

En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.

#### **IV- Examens**

Article 7 : Modalités d'examen									
7.1 – Modalite	7.1 – Modalités d'examen								
Organisation d'examen	anisées : une session								
	Semestre 1 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine janvier session de rattrapage quinzaine juin								
	Semestre 2 session 1: 1 <sup>ère</sup> quinzaine mai session de rat quinzaine juin	ttrapage : 2 <sup>ème</sup>							

	Semestre 3 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>
	Semestre 4 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>
	Semestre 5 session 1 : 1 <sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>
	Semestre 6 session 1 : 1ère quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 <sup>ème</sup>
7.2 – Absenc	es aux examens	

En cas d'absence de l'étudiant, les examens ne donnent pas lieu à rattrapage au cours d'une même session.

Absence aux Contrôles Continus (CC)	<ul> <li>Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée.</li> <li>Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de rattrapage.</li> <li>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</li> </ul>
Absence aux Examens Terminaux (ET)	<ul> <li>Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET concernée.</li> <li>Les étudiants en absence justifiée (ABJ) de première session sont considérés comme défaillants à l'examen terminal (ET) concerné.</li> <li>Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) lors de la session de rattrapage se voient affecter un zéro à l'ET concerné.</li> <li>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</li> </ul>
Article 8 - Or	ganisation de la session ?

#### Article 8 - Organisation de la session 2

Intervalle entre les 2 sessions  La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale (Cf. art. 17 de l'arrêté licence).
--

#### Les UE non acquises des semestres acquis ne peuvent pas être repassées.

En cas d'échec à un semestre :

Les UE dont la note est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises, aucune matière ne peut être repassée.

Report de note de la session 1 en session 2

Si l'UE est composée de matières :

- les notes des matières, si elles sont acquises, sont automatiquement conservées pour la session de rattrapage,

Quand une UE, une matière sont repassés, la note de 2<sup>ème</sup> session remplace celle de 1<sup>ère</sup> session.

#### Contrôle continu en session de rattrapage :

Les notes de contrôle continu ne sont pas reportées en session de rattrapage. Les modalités de contrôle des connaissances de la session de rattrapage sont précisées dans le tableau MCC.

#### V- Résultats

#### Article 9- Jury:

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel. Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » au total de chaque semestre pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne requise.

L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

#### Périodes de réunion des jurys de semestre :

Semestre 1 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine janvier session de rattrapage : 1ère quinzaine juillet

Semestre 2 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai session de rattrapage : 1ère quinzaine juillet

Semestre 3 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine janvier session de rattrapage : 1ère quinzaine juillet

Semestre 4 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai session de rattrapage : 1ère quinzaine juillet

Semestre 5 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine janvier session de rattrapage : 1ère quinzaine juillet

Semestre 6 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai session de rattrapage : 1ère quinzaine juillet

#### Périodes de réunion des jurys d'année :

L1 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai session de rattrapage : 1ère quinzaine juillet

L2 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai session de rattrapage : 1ère quinzaine juillet

L3 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai session de rattrapage : 1ère quinzaine juillet

#### **Article 10 : Communication des résultats :**

Les résultats sont affichés sur le lieu de formation et/ou sur l'ENT

#### **Article 11: Redoublement**

#### Redoublement

<u>Licence</u>: Le redoublement d'une année est de droit sous réserve du respect des procédures d'inscription de l'université.

Les UE porteurs de crédits ECTS sont définitivement acquises et doivent être prises en compte pour le redoublement. Elles ne peuvent pas être repassées.

Les notes obtenues pour les matières d'une UE peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans, sur décision de l'équipe pédagogique.

# Crédit acquis par anticipation

Un étudiant ajourné de L1 ou L2, qu'il ait obtenu ou non au moins un des deux semestres de l'année considérée, peut suivre à sa demande quelques UE ou matières de niveau supérieur, moyennant accord des différents responsables pédagogiques concernés et respect des deux règles suivantes :

- le nombre d'ECTS suivis au cours d'un semestre (enseignements de l'année en cours + enseignements suivis par anticipation) ne peut pas dépasser 30 ;
- un semestre entier ne peut pas être validé par anticipation.

Cette autorisation fait l'objet d'un contrat pédagogique signé à minima par l'étudiant et les deux responsables du parcours dans lequel l'étudiant redouble et du parcours de niveau supérieur.

Il est également possible pour l'étudiant redoublant d'effectuer un stage non crédité, en relation avec son cursus, sous réserve d'accord de l'équipe pédagogique et que le règlement d'études le prévoie.

#### Article 12 : Admission au diplôme

#### 12.1- Diplôme final de Licence

Est déclaré titulaire de la Licence, l'étudiant qui a validé la L1, la L2 et la L3 séparément.

#### Règle de calcul de la note de licence :

- moyenne des notes des semestres 5 et 6

#### 12.2- Règles d'attribution des mentions

#### Mention

Moyenne générale, qu'elle soit obtenue en session 1 ou en session 2

Passable: >= 10 et < 12 Assez Bien: >= 12 et < 14 Bien: >= 14 et < 16

Très Bien : >=16

#### 12.3- Obtention du diplôme intermédiaire

L'étudiant devra avoir acquis d'une part la L1 et d'autre part la L2.

DEUG	La note du DEUG sera la moyenne des semestres de L1 et de L2.							
12.4- Délivrance	12.4- Délivrance du Supplément au diplôme							
	Le supplément au diplôme est délivré sur demande de l'étudiant.							

#### VI- Dispositions diverses

#### **Article 13 : Déplacements**

Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements, si besoin est, à l'aide de leur véhicule personnel, pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.

#### Article 14 : Etudes dans une université étrangère, le cas échéant

Les étudiants de L3 ont la possibilité de passer un semestre ou 1 année à l'étranger dans le cadre des conventions d'échange proposées dans leur discipline en lien avec le service des relations internationales de l'UFR.

#### **Article 15: Dispositions pour les publics particuliers**

#### Etudiants sportifs de haut niveau :

En conformité avec les textes et conventions existants, les étudiants ayant le statut de « sportif de haut niveau » peuvent bénéficier, à leur demande, d'aménagements individualisés des modalités de contrôle des connaissances. Ces aménagements font l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant concerné, l'enseignant responsable du Service des Sports et le responsable du parcours.

#### **Etudiants en situation de handicap:**

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution, ou bien être dispensés d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, sur accord du responsable de parcours ou de mention. (cf. circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011).

#### **Article 16 : Discipline générale**

Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés.

#### Fraude aux examens et à l'inscription :

La sanction de la fraude relève d'une procédure disciplinaire mise en œuvre par la Présidente de l'université.

Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.

#### Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation

#### Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant

#### Pour 2016/2017 et 2017/2018

Pour toutes les UE précédemment acquises les ECTS correspondants seront intégrés dans la nouvelle maquette.

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI : IILHAR1 - 106

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Code VET : IIL1AH - 161
Date approbation CFVU :

N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

Présentiel

#### **SEMESTRE 1 - SESSION 1**

Code	Natara	Intitulé de l'UE		0	Contrôle continu		Examen terminal				Règ	gle du Max	
APOGEE	Nature		ECTS	Coef (1)+(2)	Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Durée	Coef. (2) ou %	oui nouveau coef. (1) ou %	oui nouveau coef. (2) ou %	NON	
		SEMESTRE 1											
	0	UE1 HISTOIRE DE L'ART CM	6	3	•••	Ì							
		Histoire de l'art antique CM				Ì	ECRIT	2H	100%				
		Histoire de l'art médiéval CM					ECRIT	2H	100%				
	0	UE2 HISTOIRE DE L'ART TD	6	3									
		Histoire de l'art antique TD			Ecrit et/ou Oral	100%							
		Histoire de l'art médiéval TD			Ecrit et/ou Oral	100%							
	0	UE3 HISTOIRE	6	3									
		Histoire moderne CM				<u> </u>	*						
		Histoire contemporaine CM				<u> </u>	*						
	0	UE4 METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE	4	2		į							
		Méthodologie			Ecrit et/ou Oral	100%							
	Х	UE5 CULTURE GENERALE SCIENCES HUMAINES	3	1			*						
		liste (1 matière à choix)							] ] ]				
	0	UE6 OPTION D'OUVERTURE	5	2		į							
	Х	Option 1 (1 matière à choix)				}	*		] 				
	Х	Option 2 (1 matière à choix)					*						
		Total ECTS/Semestre											

Commentaires:

\*en fonction du département organisateur

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI : IILHAR1 - 106

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Code VET : IIL1AH - 161
Date approbation CFVU :

N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

Présentiel

#### **SEMESTRE 1 - SESSION 2**

		Intitulé de l'UE			Contrôle continu	l	Exam	en termi	nal			Règle du Max
Code APOGEE	Nature		ECTS	Coef (1)+(2)	Report des notes de Session 1	Report des notes de (1) Nature de Si ecrit, (2)				OUI nouveau coef. (2) ou %	NON	
		SEMESTRE 1										
	0	UE1 HISTOIRE DE L'ART CM	6	3		<u> </u>						
		Histoire de l'art antique CM				-	ECRIT	2H	100%			
		Histoire de l'art médiéval CM				į	ECRIT	2H	100%			
	0	UE2 HISTOIRE DE L'ART TD	6	3								
		Histoire de l'art antique TD				ECR	RIT ET/OU O	RAL	100%			
		Histoire de l'art médiéval TD				ECR	RIT ET/OU O	RAL	100%			
	0	UE3 HISTOIRE	6	3		<u> </u>						
		Histoire moderne CM				1	*					
		Histoire contemporaine CM				<u> </u>	*					
	0	UE4 METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE	4	2		<u> </u>						
		Méthodologie				ECR	IT ET/OU O	RAL	100%			
	Х	UE5 CULTURE GENERALE SCIENCES HUMAINES	3	1		<u> </u>	*					
		liste (1 matière à choix)				!						
	0	UE6 OPTION D'OUVERTURE	5	2		ĺ						
	Х	Option 1 (1 matière à choix)					*					
	Χ	Option 2 (1 matière à choix)				*						
Total ECTS/Semestre 30												

Commentaires :

<sup>\*</sup>en fonction du département organisateur

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE Intitulé Diplôme: LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI : IILHAR1 - 106
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Intitulé Etape : L1 HISTOIRE

arcours pédagogique (le cas échéant) :

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Code VET: IIL1AH - 161
Date approbation CFVU:

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

N° de version dans l'accréditation : 2

Formation Initiale/Formation Continue

Présentie

					Présentiel			
Code	Nature	FCTS	Coef	Intitulé de l'UE			Nombre d'h	neures
APOGEE	Natare	LCIS	Cocii		CM	TD	CM/TD	TP
				SEMESTRE 1 - NOMBRE D'HEURES				
	0	6	3	UE1 HISTOIRE DE L'ART CM	48*			
				Histoire de l'art antique CM	24			
				Histoire de l'art médiéval CM	24			
	0	6	3	UE2 HISTOIRE DE L'ART TD		48*		
				Histoire de l'art antique TD		24		
				Histoire de l'art médiéval TD		24		
	0	6	3	UE3 HISTOIRE	48*			
				Histoire moderne CM	24			
				Histoire contemporaine CM	24			
	0	4	2	UE4 METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE		24*		
				Méthodologie		24		
	Χ	3	1	UE5 CULTURE GENERALE SCIENCES HUMAINES			24	
				liste (1 matière à choix)				
	0	5	2	UE6 OPTION D'OUVERTURE			48*	
	Χ			Option 1 (1 matière à choix)			24	
	Х			Option 2 (1 matière à choix)			24	
TOTAL HE	URES				96	72	72	

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI : IILHAR1 - 106

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Code VET : IIL1AH - 161
Date approbation CFVU :

N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

Présentiel

#### **SEMESTRE 2 - SESSION 1**

		Intitulé de l'UE			Contrôle continu	ı	Еха	men tern	ninal		Rè	gle du Max
Code APOGEE	Nature		ECTS	Coef (1)+(2)	Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	i :		oui nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
		SEMESTRE 2		•					•			,
	0	UE7 HISTOIRE DE L'ART CM	6	3								
		Histoire de l'art moderne CM					ECRIT	2H	100%			
		Histoire de l'art contemporain CM					ECRIT	2H	100%			
	0	UE8 HISTOIRE DE L'ART TD	6	3								
		Histoire de l'art moderne TD			Ecrit et/ou Oral	100%						
		Histoire de l'art contemporain TD			Ecrit et/ou Oral	100%						
	0	UE9 HISTOIRE	6	3	•••	<u> </u>		[				
		Histoire ancienne CM				<u> </u>	*					
		Histoire médiévale CM				<u> </u>	*	<u> </u>				
	0	UE10 LANGUE	4	2								
		Anglais			Ecrit et/ou Oral	100%						
	Х	UE11 CULTURE GENERALE SCIENCES HUMAINES	3	1		į	*	į				
		LISTE (1 matière à choix)										
	0	UE12 OPTION D'OUVERTURE	5	2		<u> </u>						
	Х	Option 1 (1 matière à choix)					*					
	Х	Option 2 (1 matière à choix)					*					
	Total ECTS/Semesti											

**Commentaires:** 

\*en fonction du département organisateur

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI: IILHAR1 - 106

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Code VET : IIL1AH - 161
Date approbation CFVU :

N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

Présentiel

#### **SEMESTRE 2 - SESSION 2**

Code		Intitulé de l'UE		Coef.	Contrôle	continu	Еха	men terr	ninal		F	Règle du Max
APOGEE	Nature		ECTS	(1)+(2)	Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	i i		Coef. (2) ou %		OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
		SEMESTRE 2								0 d 7 d	0 a 70	
	0	UE7 HISTOIRE DE L'ART CM	6	3								
		Histoire de l'art moderne CM					ECRIT	2H	100%			
		Histoire de l'art contemporain CM					ECRIT	2H	100%			
	0	UE8 HISTOIRE DE L'ART TD	6	3								
		Histoire de l'art moderne TD				ECF	RIT ET/OU O	RAL	100%			
		Histoire de l'art contemporain TD				ECF	RIT ET/OU O	RAL	100%			
	0	UE9 HISTOIRE	6	3								
		Histoire ancienne CM					*					
		Histoire médiévale CM					*					
	0	UE10 LANGUE	4	2								
		Anglais				ECF	IT ET/OU O	RAL	100%			
	Х	UE11 CULTURE GENERALE SCIENCES HUMAINES	3	1			*					
		LISTE										
	0	UE12 OPTION D'OUVERTURE	5	2								
	Х	Option 1					*					
	Х	Option 2					*					
Total ECTS	tal ECTS/Semestre											

#### Commentaires:

<sup>\*</sup>en fonction du département organisateur

#### Année Universitaire 2016/2017

#### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI : IILHAR1 - 106 Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS HISTOIRE

Code VET : IIL1AH - 161 Responsable de la Formation : LUC RENAUT Date approbation CFVU:

Responsable de l'Année : N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

					Présentiel	itiale/Formatio	on Continue	
Code	Nature	FCTS	Coef	Intitulé de l'UE			Nombre d'he	eures
APOGEE	rtata.c	10.0	COCII	militale de l'OL	CM	TP		
				SEMESTRE 2 - NOMBRE D'HEURES				
	0	6	3	UE7 HISTOIRE DE L'ART CM	48*			
				Histoire de l'art moderne CM	24			
				Histoire de l'art contemporain CM	24			
	0	6	3	UE8 HISTOIRE DE L'ART TD		48*		
				Histoire de l'art moderne TD		24		
				Histoire de l'art contemporain TD		24		
	0	6	3	UE9 HISTOIRE	48*			
				Histoire ancienne CM	24			
				Histoire médiévale CM	24			
	0	4	2	UE10 LANGUE		24*		
				Anglais		24		
	Х	3	1	UE11 CULTURE GENERALE SCIENCES HUMAINES			24	
				LISTE (1 matière à choix)				
	0	5	2	UE12 OPTION D'OUVERTURE			48*	
	Х			Option 1 (1 matière à choix)			24	
	Х			Option 2 (1 matière à choix)			24	
				TOTAL HEURES	96	72	72	

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI: IILHAR1 - 126

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Code VET : IIL1AT - 161
Date approbation CFVU :

N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

Présentiel

#### **SEMESTRE 1 - SESSION 1**

Code	Code APO Nature				Contrôle continu		Examen	terminal		Règle du Max	
APO GEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l l'épreuve l'éc	Si crit, Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	oul nouveau coef. (2) ou %	NON
		SEMESTRE 1									
	0	UE1 HISTOIRE DE L'ART CM	6	3						<u> </u>	
		Histoire de l'art antique					ECRIT 2	2H 100%			
		Histoire de l'art médiéval					ECRIT 2	2H 100%			
	0	UE2 HISTOIRE DE L'ART TD	6	3							
		Histoire de l'art antique			Ecrit et/ou Oral	100%					
		Histoire de l'art médiéval			Ecrit et/ou Oral	100%					
	0	UE3 LETTRES : Culture littéraire et humanités	6	3			*				
		Les genres littéraires									
		Langue et/ou culture antique									
	0	UE4 LETTRES : Texte et langue	6	3			*				
		Lecture littéraire						į			
		Panorama de la langue française					-				
	Х	UE5 OPTION D'OUVERTURE	3	2			*				
		LISTE (1 matière à choix)									
	0	UE6 LANGUE	3	2			*				
		Langue vivante									
Total ECTS/Semestre											

**Commentaires:** 

\*en fonction du département organisateur

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI: IILHAR1 - 126

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Code VET: IIL1AT - 161
Date approbation CFVU:

N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

Présentiel

#### **SEMESTRE 1 - SESSION 2**

Code		Intitulé de l'UE ture EC		Coef	Contrôle co	ontinu	Exam	en termi	inal		Règle du Max
APOGEE	Nature		ECTS	(1)+(2)	Report des notes de Session 1	(1)	Nature de l'épreuve	de Si ecrit, (2)		oui nouveau coef. (2)	NON
		SEMESTRE 1									
	0	UE1 HISTOIRE DE L'ART CM	6	3							
		Histoire de l'art antique					ECRIT	2H	100%		
		Histoire de l'art médiéval					ECRIT	2H	100%		
	0	UE2 HISTOIRE DE L'ART TD	6	3							
		Histoire de l'art antique				ECRI	IT ET /OU (	ORAL	100%		
		Histoire de l'art médiéval				ECRI	IT ET /OU (	ORAL	100%		
	0	UE3 LETTRES : Culture littéraire et humanités	6	3	•••		*				
		Les genres littéraires									
		Langue et/ou culture antique									
	0	UE4 LETTRES : Texte et langue	6	3	•••		*				
		Lecture littéraire				i !					
		Panorama de la langue française									
	Х	UE5 OPTION D'OUVERTURE	3	2			*				
		LISTE (1 matière à choix)									
	0	UE6 LANGUE	3	2		<u> </u>	*				
		Langue vivante								}	
		Total ECTS/Semestre	30								

Commentaires :

\*en fonction du département organisateur

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI : IILHAR1 - 126

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Code VET : IIL1AT - 161 Date approbation CFVU:

N° de version dans l'accréditation : 2 **Formation Initiale/Formation Continue** 

					Présentiel			
Code	Nature	FCTS	Coef.	Intitulé de l'UE		Nom	bre d'heures	
APOGEE	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	20.0	Cocii		СМ	TD	CM/TD	TP
				SEMESTRE 1 - NOMBRE D'HEURES				
	0	6	3	UE1 HISTOIRE DE L'ART CM	48*			
				Histoire de l'art antique	24			
				Histoire de l'art médiéval	24			
	0	6	3	UE2 HISTOIRE DE L'ART TD		48*		
				Histoire de l'art antique		24		
				Histoire de l'art médiéval		24		
	0	6	3	UE3 LETTRES : Culture littéraire et humanités		48*		
				Les genres littéraires		24		
				Langue et/ou culture antique		24		
	0	6	3	UE4 LETTRES : Texte et langue		48*		
				Lecture littéraire		24		
				Panorama de la langue française		24		
	Χ	3	2	UE5 OPTION D'OUVERTURE			24	
				LISTE (1 matière à choix)				
	0	3	2	UE6 LANGUE		24*		
				Langue vivante		24		
			· · ·	TOTAL HEURES	48	168	24	

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI : IILHAR1 - 126

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Code VET : IIL1AT - 161
Date approbation CFVU :

N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

Présentiel

#### **SEMESTRE 2 - SESSION 1**

		Intitulé de l'UE			Contrôle continu		Exa	amen teri	minal	Règle du Max			
Code APOGEE	Nature		ECTS	Coef (1)+(2)	Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	oui nouveau coef. (1) ou %	i	NON	
		SEMESTRE 2											
	0	UE7 MAJEURE HISTOIRE DE L'ART CM	6	3	•••								
		Histoire de l'art moderne					ECRIT	2H	100%				
		Histoire de l'art contemporain			•••	! !	ECRIT	2H	100%				
	0	UE8 MAJEURE HISTOIRE DE L'ART TD	6	3									
		Histoire de l'art moderne			Ecrit et/ou Oral	100%							
		Histoire de l'art contemporain			Ecrit et/ou Oral	100%							
	0	UE9 LETTRES : Culture littéraire et humanités	6	3			*						
		Les genres littéraires											
		Langue et/ou culture antique											
	0	UE10 LETTRES : Texte et langue	6	3			*						
		Lecture littéraire											
		Approche linguistique des textes											
	0	UE11 CULTURE GENERALE	3	2			*						
	Х	Option (1 matière à choix)		2	•••								
		PROFOR		1	-								
	0	UE12 LANGUE	3	2			*						
		Langue vivante									_		
		Total ECTS/Semestre	30										

Commentaires:

<sup>\*</sup>en fonction du département organisateur

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI: IILHAR1 - 126

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Code VET : IIL1AT - 161
Date approbation CFVU :

N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

Présentiel

#### **SEMESTRE 2 - SESSION 2**

Code ADOGEE Nature	Intitulé de l'UE			Contrôle o	ontinu	Exar	men tern	ninal		Règ	le du Max	
Code APOGEE	Nature		ECTS	Coef. (1)+(2)	Report des notes de Session 1	Coef. (1)	Nature de l'épreuve			oul nouveau coef. (1) ou %	coef. (2)	NON
		SEMESTRE 2								<u> </u>	OU 70	
	0	UE7 MAJEURE HISTOIRE DE L'ART CM	6	3								
		Histoire de l'art moderne					ECRIT	2H				
		Histoire de l'art contemporain					ECRIT	2H				
	0	UE8 MAJEURE HISTOIRE DE L'ART TD	6	3								
		Histoire de l'art moderne				ECR	IT ET /OU C	DRAL	100%			
		Histoire de l'art contemporain				ECR	IT ET /OU C	DRAL	100%			
	0	UE9 LETTRES : Culture littéraire et humanités	6	3			*					
		Les genres littéraires										
		Langue et/ou culture antique										
	0	UE10 LETTRES : Texte et langue	6	3			*					
		Lecture littéraire										
		Approche linguistique des textes										
	0	UE11 CULTURE GENERALE	3	2			*					
	Χ	Option (1 matière à choix)		2								
		PROFOR		1								
	0	UE12 LANGUE	3	2			*					
		Langue vivante										
		Total ECTS/Semestre	30									

**Commentaires:** 

\*en fonction du département organisateur

**UFR: SCIENCES HUMAINES** 

Année/Domaine/Mention/Parcours-type: L1 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : LUC RENAUT

Responsable de l'Année :

Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Code VDI: IILHAR1 - 126

Intitulé Etape : L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS LETTRES

Code VET: IIL1AT - 161
Date approbation CFVU:

N° de version dans l'accréditation : 2 Formation Initiale/Formation Continue

					Présentiel				
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures  CM TD CM/TD TP				
				CENTECTOE 3. NONTORE DIVISIONES	CIVI	וט	CM/TD	IP	
			1	SEMESTRE 2 - NOMBRE D'HEURES					
	0	6	3	UE7 MAJEURE HISTOIRE DE L'ART CM	48*				
				Histoire de l'art moderne	24				
				Histoire de l'art contemporain	24				
	0	6	3	UE8 MAJEURE HISTOIRE DE L'ART TD		48*			
				Histoire de l'art moderne		24			
				Histoire de l'art contemporain		24			
	0	6	3	UE9 LETTRES : Culture littéraire et humanités		48*			
				Les genres littéraires		24			
				Langue et/ou culture antique		24			
	0	6	3	UE10 LETTRES : Texte et langue		48*			
				Lecture littéraire		24			
				Approche linguistique des textes		24			
	0	3	2	UE11 CULTURE GENERALE		24*	24*		
	Х		2	Option (1 matière à choix)			24		
			1	PROFOR		24			
	0	3	2	UE12 LANGUE		24*			
				Langue vivante		24			
				TOTAL HEURES	48	192	24		



#### HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Accueil / Scolarité : RDC ARSH1

Pôle Scolarité L1

**Dominique NUCCIO 04 76 82 73 51** Sylvaine MARIS-MURY 04 76 82 73 59

Pôle Scolarité L2-L3

**Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58** Nathalie LIAUD 04 76 82 73 53

Mobilité internationale et accueil ARSH :

Coraline MORA 04 76 82 73 50

Responsable de scolarité : Coordinatrice pôles licences :

Martine ANINAT 04 76 82 73 52 Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Communication, site web: Sécurité / matériel / logistique: Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46 Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

Aide à la réussite : bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

Bernadette CHAOUITE 04 76 82 55 63

Centre de ressources - bibliothèque : 2ème étage ARSH1

Accueil 04 76 82 73 55

Référent handicap ARSH Anne LANFRANCHI 04 76 82 73 55